

Fiche activité Maintenance & Facilities Management Tertiaire

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



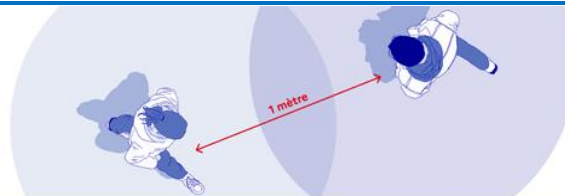
Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades



Distance minimale de 1 mètre à respecter entre 2 collaborateurs

Ce document, qui s'appuie sur les mesures du [Guide de préconisations OPPBTP](#), traite des mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires aux personnels appelés à travailler sur des **sites clients tertiaires dans le contexte Covid-19**. Ces mesures viennent en complément des règles générales édictées par les pouvoirs publics.

Disposition préalable à la reprise :

Le client doit formaliser par écrit les conditions sanitaires d'intervention (mise à jour du PGC ou du Plan de Prévention).

Si toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et que le client a donné son accord, l'entreprise peut intervenir.

Si une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées, l'entreprise ne peut pas intervenir.

Si le client ne donne pas son accord, l'entreprise ne peut pas intervenir.

Demander au client un Ordre de Service de reprise / autorisation de reprise.

Obtenir les coordonnées du Référent Covid-19 Entreprise du site client.

Avant la reprise d'activité : Le Plan de prévention doit être mis à jour et intégrer les dispositions prises pour garantir la santé-sécurité des intervenants notamment le respect des gestes barrière. Les consignes de sécurité doivent être communiquées aux intervenants.

Consignes générales


Dans les locaux, je veille à :


- **Respecter la distanciation sociale d'1 mètre** avec les clients, mes collègues, les prestataires extérieurs, ...
Si impossible → STOPPER l'intervention.
- **Informer/Former tous les salariés** (mesures d'organisation, lavage des mains, comment utiliser un masque ...).
- Assurer un **affichage des consignes barrières** si possible dans les locaux réservés aux équipes chez le client.
- Diffuser les **règles de lavage des mains** dans les sanitaires et autres points d'eau.
- **Mettre à disposition du Gel Hydroalcoolique et solution de nettoyage** (lingettes désinfectantes si disponibles)
- **Mettre à disposition des gants jetables, 2 paires par jour de la semaine.**
- **Mettre à disposition des masques validé par l'entreprise, 2 masques par jour de la semaine.**
- Désinfecter les badges d'accès 2 fois par jour et les garder sur soi
- Utiliser une protection jetable (mouchoir, lingette, gants...) pour les rambardes d'escalier, les digicodes, les poignées de porte, etc...

Ne pas se toucher le visage

C'est la zone de pénétration privilégiée du virus dans le corps.

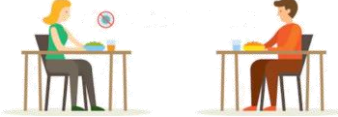

Porter les mains à son visage est un geste automatique qui favorise l'apport des gènes et virus auprès des zones sensibles.


Situations de travail	Mesures à mettre en place
<p style="text-align: center;">Trajets</p> 	<p>Avant de quitter votre domicile vérifier que vous n'avez aucun des symptômes du Coronavirus (fièvre, toux, mal de gorge, diarrhée). En cas de doute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restez chez-vous, alertez votre manager • Contactez votre médecin traitant ou appeler le numéro de permanence de soins de sa région (Vous pouvez bénéficier d'une téléconsultation). <p><u>Lors des trajets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir son justificatif de déplacement professionnel dérogatoire signé par l'entreprise. • Privilégier l'utilisation de son véhicule personnel après avoir vérifié la conformité des assurances (ou attribué par l'entreprise) • Connaître et respecter les dispositions complémentaires (couvre-feu, port du masque) en vigueur suivant les villes <p>Utilisation des véhicules d'entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se laver les mains avant de monter dans le véhicule • Nettoyer et désinfecter les montants et poignées de portières coffre compris, le volant, le levier de vitesse, les sièges avant utilisation <p>Transport de passagers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de distanciation (un siège sur 2) • Port du masque obligatoire si distance d'1 m impossible entre les occupants • Interdire l'accès à toute personne présentant les symptômes du Covid-19 (fièvre, nez qui coule, toux, éternuements...) • Désinfecter les surfaces de contact entre utilisateurs (volant, boutons de commande, autoradio, GPS, levier de vitesse, frein à main, commodo...) avec une lingette désinfectante ou un chiffon légèrement imbibé d'une solution antiseptique. • Après désinfection, utiliser du gel hydroalcoolique ou du savon pour se nettoyer les mains. • Si possible (travail à proximité), aérez le véhicule après utilisation. <p><u>Dans le cas de co-voiturage / voiture en libre-service / recours à des bus de transport collectif de salariés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Occuper 1 siège sur 2 et un positionnement en quinconce entre 2 rangées de sièges. (2 personnes par véhicule 3 ou 4 places, conducteur et passager à l'arrière diamétralement opposé) ○ En cas d'impossibilité de respecter la distance de 1m : port de masque pour les occupants ○ Prévoir la désinfection des surfaces de contact entre utilisateurs (volant, boutons de commande, autoradio, GPS, levier de vitesse, frein à main, commodo...) avec une lingette désinfectante ou un chiffon légèrement imbibé d'une solution antiseptique. <p>Après désinfection, utiliser du gel hydroalcoolique ou du savon pour se nettoyer les mains.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aérer le véhicule après usage <p>En cas d'utilisation des transports en commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter la distance minimale de 1 mètre ou décaler les horaires d'arrivée hors période d'affluence et se laver les mains en arrivant sur le lieu de travail. Port du masque si nécessaire selon les mesures gouvernementales. ○ Privilégiez les horaires décalés et éviter les heures d'affluence dans les transports <p>Après désinfection, utiliser du gel hydroalcoolique ou du savon pour se nettoyer les mains.</p>


Situations de travail	Mesures à mettre en place
<p>Déplacements</p> 	<p><u>Lors des déplacements :</u></p> <p>Limiter les déplacements professionnels au strict nécessaire (privilégier les confcall, téléphone, mail, Teams).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir son justificatif de déplacement professionnel dérogatoire signé par l'entreprise. • Privilégier l'utilisation de son véhicule personnel après avoir vérifié la conformité des assurances <p><i>(Cf. Questions/réponses OPPBTP Déplacements professionnels)</i></p>
<p>Bâtiment et espaces communs</p> <p>Bureaux</p>	<p>Locaux bureaux : (à notre charge ou à celle du client si locaux mis à disposition)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le respect de la distance barrière et séparer les postes de travail d'au moins 1,50 m Dans un espace restreint, il est préférable d'augmenter la distance préconisée. • Se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique en arrivant à son poste de travail et après tout contact avec un objet susceptible d'avoir été touché par un tiers. • <i>(Affiche-Covid19-Se-laver-les-mains-pour-se-protéger-atelier-chantier-OPPBTP)</i> • Assurer une ventilation naturelle (ouverture des fenêtres) quotidiennement et selon la fréquence d'occupation des locaux. • Dans les bureaux assurer un nettoyage de sa zone et ses équipements informatiques au moyen de désinfectant à sa prise de poste et en fin de journée ; • <i>(Fiche OPPBTP : Affiche-Covid19-Consignes-nettoyage-pour-se-protéger-OPPBTP.pdf)</i>. • Mettre en place des poubelles fermées et à pédale pour élimination des déchets souillés (ex : lingettes...) avec évacuation une fois par jour par la société de nettoyage. <p>Ne pas oublier les Smartphones tablettes, utiliser une lingette imbibée d'alcool isopropylique à 70% sur les "surfaces non poreuses" (ne pas appliquer de spray, d'eau de Javel ou de produit abrasif sur l'appareil). Contrairement aux autres alcools, l'alcool isopropylique a des facultés d'évaporation rapide, empêchant le phénomène d'humidité persistante favorisant les moisissures. Au-delà de 70%, la concentration en alcool pourrait être dommageable.</p> <p>Ascenseurs :</p> <p>A ne pas utiliser si possible. Sinon, limiter le nombre de personnes dans l'ascenseur de façon à pouvoir respecter la distance de 2m (espace exigüé).</p>

Situations de travail	Mesures à mettre en place
<p>Briefing/débriefing</p>	<p>Briefings réguliers à l'extérieur ou dans une salle en respectant la distanciation de 1m lors desquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La santé des intervenants est confirmée (questionnaire santé de l'OPPBTB), • Les risques traditionnels et les mesures définies sont rappelées • Les risques et les mesures de prévention des activités de la journée (y compris co-activités) • Sensibilisation / formation au risque Covid-19 et aux dispositions définies par l'entreprise • La mise à disposition du matériel spécifique est vérifiée (masques, eau et savon, ...) • Rappel de l'identité du référent Covid-19 de l'entreprise et de chantier <p>Faire un REX au référent COVID-19 Chantier des dysfonctionnements et des pistes d'améliorations.</p> <p>Important : Il est demandé à chaque salarié de s'autodiagnostiquer sur son état de santé avant de se déplacer sur site avec notamment l'utilisation de la check-list santé de l'OPPBTB</p>
<p>Interventions techniques postées</p>	<p>Avant chaque intervention, en plus des consignes habituelles de prévention, prendre le temps de la réflexion des mesures barrières sanitaires. Si possible, favoriser l'arrivée en tenue de travail sur le site. Ne pas prêter ses EPI et outillages individuels</p> <p>Lors des rondes techniques, mettre des gants (jetables ou de travail) pour accéder aux locaux.</p> <p>Baliser sa zone d'intervention au minimum d'un mètre afin de garantir le respect de la distanciation sociale.</p> <p>Lors d'interventions en milieux médicaux porter un masque FFP2 ou équivalent et des lunettes de protection. Respect des dispositions particulières définies par le client / l'occupant</p> <p>Les interventions sur des équipements de ventilation (filtres ...) dans des lieux susceptibles d'avoir été contaminés, sont à prévoir 24 heures après l'arrêt, avec port impératif du masque FFP2 ou FFP3.</p> <p>Après chaque intervention ôter ses gants et se laver les mains. Jeter les consommables d'hygiène après usage dans des poubelles à pédale et couvercle.</p>

Situations de travail	Mesures à mettre en place
<p>Interventions techniques itinérantes</p>	<p>Mettre à disposition dans chaque véhicule un bidon d'eau, du savon, du papier essuie-mains et une poubelle spécifique, ou à défaut du gel hydroalcoolique.</p> <p>Lors d'interventions chez un particulier, s'informer au préalable de cas avérés ou de suspicions de contamination COVID, et demander si possible d'aérer la pièce pendant au minimum 1 heure avant l'intervention. Dans tous les cas intervention à organiser en respectant de la distanciation sociale d'un mètre.</p> <p>Demander à pouvoir accéder à un point d'eau avec savon et essuie-mains jetables (sauf si les techniciens sont équipés en autonome ou disposent de gel hydroalcoolique), Intervention à effectuer si possible sans la présence du/des occupants, à défaut porter un masque FFP2 ou FFP3, gants usuels (ou jetable) et lunettes. Interdire la signature du Client sur les smartphones</p> <p>Les interventions sur des équipements de ventilation (filtres ...) dans des lieux susceptibles d'avoir été contaminés, sont à prévoir 24 heures après l'arrêt, avec port impératif du masque FFP2 ou FFP3.</p> <p>Lavage des mains avant et après intervention. Nettoyer les lunettes après chaque intervention avec une lingette désinfectante. Désinfecter tous les jours son PC portable. Désinfecter tous les jours son téléphone portable. Pour récupérer du matériel chez un fournisseur, le retrait est effectué à l'extérieur des agences ou via des sas avec port de gants jetables systématique.</p> <p>Après chaque intervention ôter ses gants et se laver les mains. Prévoir de mettre les équipements jetables dans des contenants spécifiques dans le véhicule.</p>
<p>Réunions</p>	<p>Dans tous les cas, privilégier les réunions à distance.</p> <p>Sinon, limiter l'usage des salles de réunions au strict nécessaire afin d'éviter les regroupements de personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter le nombre de personnes afin d'assurer le respect de la distance barrière. - Diviser par 2 la capacité nominale d'accueil simultané de la salle. • Mettre à disposition du savon ou des flacons de gel hydroalcoolique. • Disposer de ses propres matériels de bureau. • Se positionner en quinconce afin d'éviter les face à face. • Désinfecter l'ensembles des points de contacts / surfaces après chaque réunion. • Rappeler la consigne du lavage des mains avant et après. <p>Assurer une ventilation naturelle (ouverture des fenêtres) entre chaque réunion.</p>
<p>Installations sanitaires</p>	<p>Donner comme consigne de se laver les mains avant de rentrer dans les toilettes pour ne pas les contaminer : Gel hydroalcoolique ou savon.</p> <p>Nettoyer les toilettes avec des lingettes désinfectantes après chaque passage.</p> <p>Se sécher les mains avec un essuie-mains, de préférence en papier et à usage unique, et veiller à leur approvisionnement par le client.</p> <p>Mettre en place d'une poubelle à pédale.</p>

Situations de travail	Mesures à mettre en place
<p>Espaces de restauration</p> 	<p>Les personnes sont autorisées à déjeuner sur place et à emmener un thermos de café ou autres boissons.</p> <p>Echelonner les horaires de prise de repas et pauses (café, tisane ...) dans les réfectoires de manière à préserver la distanciation sociale.</p> <p>Rappeler la consigne de lavage des mains avant et après.</p> <p>Donner une consigne individuelle pour la désinfection de sa zone avant chaque prise repas et de nettoyage après.</p> <p>Utiliser tous moyens adaptés (gel, gants jetables ou du papier jetable) lors de l'utilisation de l'électroménager disponible (machine à café, ...).</p> <p>Nettoyer les points de contacts après utilisations.</p>
<p>Briefing/débriefing</p>	<p>Briefings réguliers à l'extérieur ou dans une salle en respectant la distanciation de 1m lors desquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La santé des intervenants est confirmée (questionnaire santé de l'OPPBTB), • Les risques traditionnels et les mesures définies sont rappelées • Sensibilisation / formation au risque Covid-19 et aux dispositions définies par l'entreprise • La mise à disposition du matériel spécifique est vérifiée (masques, eau et savon, ...) • Rappel de l'identité du référent Covid-19 de l'entreprise <p>Faire un REX au référent COVID-19 Entreprise des dysfonctionnements et des pistes d'améliorations.</p> <p>Important : Il est demandé à chaque salarié de s'autodiagnostiquer sur son état de santé avant de de déplacer sur site avec notamment l'utilisation de la check-list santé de l'OPPBTB</p>
<p>Magasinage, réception, envoi des colis et courriers</p>	<p>Livraison réception sans contact : Dans les magasins (Entreprise ou Client) porter systématique les gants usuels à l'activité lors de la manipulation des pièces ou outillages. Pour des manipulations ne pouvant se faire avec des moyens mécaniques, pour l'exécution en binôme chacun se protégera avec un masque type à usage non-sanitaire de catégorie 1 (filtration supérieure ou égale à 90% ou de type FFP1, ou de type chirurgical ou de protection supérieure.</p>  <p style="text-align: center;">Notice de mise en place du masque barrière</p> <p>Pas plus de 1 personne en accès dans un magasin (mettre un signallement en entrée).</p> <p>Avoir une boîte de gants jetables à l'accueil pour la réception du courrier et au magasin pour la réception des colis ; ainsi qu'une poubelle dédiée à couvercle fermé et à pédale.</p> <p>N'autoriser qu'une seule livraison à la fois.</p> <p>Assurer une matérialisation physique de la zone de stockage / dépose (balisage). Faire déposer les colis sur le sol en maintenant la distance barrière. Ne pas se passer les colis de la main à la main.</p> <p>Eviter la signature des BL papier ou smartphone / tablette, sinon utiliser son propre stylo.</p> <p>Se laver les mains avant et après manipulation du courrier et des colis, dans la mesure du possible ne pas les manipuler dans les 24h après réception.</p>

Situations de travail	Mesures à mettre en place
<p>Retour au domicile</p>	<p>Enlever ses vêtements de travail dès retour au domicile, les isoler des vêtements du foyer. Nettoyer les vêtements de travail à 60°C minimum.</p> <p>Lavage des mains avant de remettre des vêtements propres</p>
<p>Gestion des premiers secours</p> 	<p>Ajouter au contenu de la boîte de secours habituelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 2 à 4 masques de protection (FFP2 ou à défaut de type chirurgical II ou II R). • Deux paires de lunettes de protection. • Des gants vinyles à usage unique. • Un flacon de gel hydroalcoolique. • Des lingettes désinfectantes afin de nettoyer le matériel qui sera utilisé lors des gestes de premiers secours : ciseaux, pince à écharde, défibrillateur etc. • Blouse, tablier, combinaison jetable. <p>Informez les secouristes des gestes complémentaires aux gestes de premiers secours (retrait des gants vinyles, désinfection du matériel, etc.)</p> <p>Que faire pendant les premiers secours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alerter le 15 : • Ne jamais intervenir sans masque. Porter de préférence un masque de type FFP2 ou à défaut de type chirurgical II ou II R, • S'équiper du masque de protection indiqué ci-dessus, des lunettes de protection, des gants en vinyle et d'une blouse avant de pratiquer les gestes de premiers secours. • Se laver / désinfecter les mains avant l'intervention. <p>Les gestes de premiers secours ne changent pas pour la majeure partie des accidents.</p> <p>Respecter les consignes spécifiques suivantes dans le cas où la victime ne répond pas et ne respire pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En matière de réanimation cardio-respiratoire, les gestes et contacts nécessaires (insufflation thoracique notamment) sont en contradiction avec les recommandations sanitaires. Il est donc impératif de réaliser le massage thoracique en priorité sans réaliser les insufflations, avant l'appel au 15 qui donnera les consignes sur des gestes complémentaires en fonction de l'analyse de la situation par les services des urgences. <p>Que faire après les premiers secours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retirer les lunettes de protection, les gants, puis le masque puis les jeter dans un sac plastique dédié. <p>Se laver les mains à l'eau et au savon ou bien avec une solution hydroalcoolique</p>

Situations de travail	Mesures à mettre en place
<p data-bbox="137 344 357 510">Gestion d'une personne présentant les symptômes du COVID-19</p> 	<p data-bbox="448 232 1465 293">Prévoir une procédure formalisée de la conduite à tenir en cas de suspicion de contamination d'un salarié.</p> <ul data-bbox="448 338 1465 528" style="list-style-type: none">• Isoler la victime des autres personnes.• S'assurer qu'elle porte un masque de protection ainsi que la personne prenant en charge la victime.• Prendre un avis médical ou contacter les numéros des services dédiés (0800130000)• Prévenir le référent COVID19.• L'aider et l'accompagner pour sa prise en charge. <p data-bbox="448 568 687 595">Suite à l'avis médical :</p> <ul data-bbox="448 602 1209 663" style="list-style-type: none">• prendre les décisions pour évacuer la victime• surveiller le reste de l'équipe de l'apparition d'éventuel symptôme <p data-bbox="448 703 1465 763">Cas d'un chantier fixe avec une base vie modulaire sur place : prévoir le nettoyage et la désinfection de la base vie, des outils/équipements/engins utilisés par la victime.</p> <p data-bbox="448 797 1465 857"><u>(Cf. Fiche-Covid19-Que-faire-presence-personne-malade-soupconnee-etre-annexe Guide OPPBTP)</u></p>